

CAISSE DES ECOLES 23300 LA SOUTERRAINE

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq mars, le comité de la Caisse des Ecoles s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Marie AUCLAIR-DECOURSIER, Maire Adjointe en charge des affaires scolaires.

Etaient présents :

Marie AUCLAIR DECOURSIER, Martine BIENVENU, Anne-Marie MUGUAY, Marion VANNIER, Isabelle LEROY, Pascal CANIGLIA.

Etaient excusés :

Etienne LEJEUNE, Julien DELANNE.

Etait absent :

Claude JOURDAIN.

DELIBERATION

Objet : Composition du Comité de la Caisse des écoles

Afin de remplacer Madame Angélique HEDER, Madame Marion VANNIER est désignée en tant que représentante des parents d'élèves.

- Président
 - o Etienne LEJEUNE
- 4 membres désignés par le Conseil municipal
 - o Marie AUCLAIR-DECOURSIER
 - o Martine BIENVENU
 - o Julien DELANNE
 - o Isabelle LEROY
- 1 personne désignée par l'Administration
 - o Anne-Marie MUGUAY
- 3 personnes nommées
 - o Pascal CANIGLIA, directeur d'école
 - o Marion VANNIER, parent d'élève
 - o Claude JOURDAIN, DDEN et ancien directeur d'école

Il est proposé aux membres du Comité de la Caisse des écoles de prendre acte de la composition du Comité.

Décision :

Le Comité prend acte de la nouvelle composition du comité de la Caisse des écoles.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et les membres présents ont signé.

Pour copie conforme.

Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le 3 avril deux mille vingt quatre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20240325-2024-01-CDE-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024
Publication : 04/04/2024

Le Président,



Etienne LEJEUNE